



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

RHON'TELECOM

ÉLECTION CSE RHON TELECOM

ÉLECTION CSE : DECEMBRE 2023

FAITES-VOUS UN BEAU CADEAU

VOTEZ POUR LA **CFDT** AUX ÉLECTIONS
DU 18 AU 26 DÉCEMBRE



VOTEZ **CFDT** POUR FAIRE CHANGER LES CHOSES

Rhon'Telecom est rattachée à la Convention collective des bureaux d'études

La CFDT, avec près de 40% de représentativité, est l'organisation syndicale incontournable des négociations de notre branche (pour ces élections la CFTC est la seule autre présente avec 14,20%).

Pour rappel Les organisations syndicales et patronales se réunissent tous les mois dans le cadre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation. Dans cette instance, les partenaires sociaux négocient les accords de la branche en fonction de l'agenda social déterminé annuellement.



C'est par exemple les négociations de branche qui déterminent les minimas de rémunération selon votre emploi et votre ancienneté. Votez CFDT c'est donc voter pour une organisation qui pourra agir à l'intérieur ET à l'extérieur de Rhon'Telecom.

ÉLECTION CSE : DECEMBRE 2023



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
RHON'TELECOM

ÉLECTION CSE RT

DES PROJETS ET DES ENGAGEMENTS



1^{er} TOUR DU 18 AU 26 DECEMBRE 2023

> Pour vos Elus **CFDT**, la proximité est au cœur de leurs actions et cela passe par :

- Des élus **présents** sur les sites avec une écoute et une prise en compte des revendications de l'ensemble des salariés. Pas de clientélisme !
- Un **dialogue social** tenant compte des revendications des salariés mais aussi de la réalité de l'entreprise . Des élus **CFDT** pragmatiques toujours dans le dialogue constructif.

> Nous voulons Mettre en avant la **Qualité de vie au travail** et l'équilibre avec la **vie personnelle** :

- Des plages horaires plus larges => 9h / 18h (+) ou (-) 60 min quel que soient les cas (avoir **plus de latitude** pour les transports en commun ou sur les routes)
- Avoir un «véritable» accord **2*8 & 3*8**, préservant mieux la santé des salariés, avec des primes adaptées .
- Sur la base du volontariat , pouvoir télétravailler **jusqu'à 3 jours**
- Disposer de **3 jours pour enfant malade par an**
- Être à l'écoute des **familles monoparentales** pour adapter leurs conditions de travail (horaires, jours enfants malades supplémentaires,...)
- Être à l'écoute des personnes en situation de **handicap** pour adapter leurs conditions de travail (horaires , position de travail, temps pour les consultations liées au handicap) en lien avec la médecine du travail

> **Reconnaissance/pouvoir d'achat** :

- Faciliter les mobilités verticales, mettre en place un accord de Gestion Prévisionnelle des Parcours Professionnels (GEPP)
- Mettre en place un CET (Compte Epargne Temps) et un Percol (Plan d'Epargne Retraite Collectif) avec abondement de l'entreprise
- **Part variable pour tous** (pas seulement pour le management) => la réussite de l'entreprise est aussi celle de l'ensemble de ses salariés, non cadres, cadres et manager.
- **Augmentation de salaire** à hauteur des résultats de l'entreprises (le salaire reste, les primes s'en vont)
- Comme pour d'autres entreprise du pôle télécom : **Remboursement des abonnements transport en commun (50% => 90%) => privilégier les mobilités douces (transport en commun)**

> **Les Œuvres Sociales** :

- Des **œuvres sociales**, justes, pour chacun, quelque soit son site de rattachement et en toute transparence.

> Être acteur de la transition écologique :

- Pour la **CFDT**, la **transition écologique** passe aussi par la dialogue social et l'anticipation. Le sujet étant désormais une prérogative des CSE, vos élus **CFDT** entendent bien défendre ce point de vue au quotidien.



**RETROUVEZ NOS LISTES DE CANDIDATS,
NOS COMMUNICATIONS, ADHÉREZ À LA CFDT EN SCANNANT ICI**